

La **passion du métier** ne suffit pas.

Il nous faut **du temps** et **des moyens**.

*l'école pour tous,
une vraie valeur.*



Direction d'école : la liste de rentrée 2016

La liste des (trop) nombreuses choses à faire pour préparer la rentrée. Un document conçu pour être utile aux directrices et directeurs d'école et qui montre à quel point le "choc de simplification" revendiqué par le SNUipp-FSU s'impose.

Avant de se lancer, (re) lire la très dense [circulaire de rentrée](#). Elle décline les priorités ministérielles pour l'année scolaire 2016-2017, quatrième année de la refondation de l'École de la République, en trois axes : une École qui se transforme au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages, une École inclusive pour la réussite de tous, une École qui fait vivre les valeurs de la République. Parmi les nouveautés intéressantes, les nouveaux programmes de l'école élémentaire, les nouvelles modalités d'évaluation, le renforcement de la liaison école/collège et la transformation des ELCO. Il sera parfois utile de l'avoir en mémoire au moment de la réunion des directeurs et directrices organisée par l'IEN.

Côté SNUipp-FSU :

Le SNUipp-FSU a produit un [document synthétique récapitulant ce qui change à cette rentrée](#)

Partenaires institutionnels

Prendre contact avec l'inspection de l'éducation nationale (IEN et équipe de circonscription) :

- vérifier la date de la réunion de rentrée des directeurs de la circonscription
- effectifs, carte scolaire (croiser les données école/mairie/IEN)
- point sur l'équipe enseignante (nouvelles nominations, accueil des PE stagiaires éventuels, organisation des temps partiels)
- mais aussi faire un point si certains postes n'ont pas été pourvus, si des congés longs sont prévus...
- Contacter l'enseignant référent ou le coordonnateur AVS du département dans le cas où certaines situations d'accompagnement d'élèves en situation de handicap n'auraient pas été réglées pour la rentrée

Prendre contact avec la mairie (maire, adjoint ou adjointe à l'éducation, service « affaires scolaires », restauration, services techniques...)

- pour les effectifs,

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER - POUR SOI-MÊME - POUR LES ÉLÈVES.



SE SYNDIQUER, C'EST

Utile



<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.

La **passion du métier** ne suffit pas.

Il nous faut **du temps** et **des moyens**.

l'école pour tous,
une vraie valeur.



- services périscolaires, notamment pour l'organisation des temps d'activités. Préciser les modalités d'organisation de ces temps notamment si un changement d'organisation se fait à cette rentrée : inscription des élèves, personnels, gestion des élèves concernés après le temps scolaires, quelle organisation quand un des animateurs de ce temps est absent, utilisation partagée des locaux etc...
- budget et commandes
- demandes de travaux ou commandes de dernière minute
- fonctionnement des services d'accueil et de restauration

Côté SNUipp-FSU :

Il est toujours utile, si les opérations de carte scolaire ne sont pas stabilisées, de transmettre les derniers chiffres des effectifs à [la section départementale du SNUipp-FSU](#). Contacter également les élus du personnel du SNUipp-FSU pour toute question concernant les affectations (Postes vacants par exemple.)

Familles

- préparer une note de rentrée pour tous les parents : rappel du nouvel emploi du temps hebdomadaire (nouveaux rythmes), règles de vie essentielles, calendrier des vacances, assurances, autorisations diverses (sortie, [droit à l'image](#)...)
- prévoir les fiches de renseignements à remplir par les parents, les assurances scolaires, les inscriptions aux études surveillées, les différents [dispositifs destinés aux élèves à besoins spécifiques](#) : [P.A.I.](#), [P.A.P.](#), [PPS](#) . Pour les PAI ou PAP, le plus pertinent est d'adresser un mot à chaque famille de l'école qui ainsi peuvent se faire connaître.
- arrêter la date de la réunion de rentrée des parents d'élèves (réunion dans les quinze jours si possible.)
- rencontrer les représentants des parents et profiter de cette rencontre pour arrêter le [calendrier des élections des représentants des parents d'élèves](#).
- recevoir chaque famille dont l'enfant relève de la MDPH. Deux documents-types nationaux sont maintenant utilisés pour ces élèves : [le GEVASCO](#) et [le PPS](#)
- afficher les listes d'élèves par classe

Équipe pédagogique et fonctionnement de l'école

L'organisation matérielle de l'école, les calendriers, l'information, les projets, se doivent d'être mutualisés, portés à la connaissance de l'ensemble de l'équipe enseignante et discutés

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER - POUR SOI-MÊME - POUR LES ÉLÈVES.



SE SYNDIQUER, C'EST

Utile



<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.

La **passion du métier** ne suffit pas.

Il nous faut **du temps** et **des moyens**.

l'école pour tous,
une vraie valeur.



collectivement quand c'est nécessaire. La transparence au sein de l'équipe est déterminante dans une école.

Réunir un premier conseil des maîtres qui sera l'occasion :

- d'arrêter définitivement la structure de l'école en fonction des effectifs
- d'organiser les échanges de service (pour l'enseignement des langues vivantes notamment)
- d'organiser les services (de surveillance de récréation, répartition des services et des emplois du temps des ATSEM, des services périscolaires le cas échéant...)
- de mettre en place une [organisation en cas d'absence d'enseignant : Qui prévient l'inspection si le directeur ou la directrice n'est pas joignable ? Qui gère la répartition des élèves ? Combien d'élèves par classe en fonction des effectifs de chacune ? Prévoir en début d'année des tables supplémentaires.
- de régler l'utilisation des locaux et du matériel collectif (photocopieur, salles communes, téléphone, ordinateurs, matériel audio-visuel, BCD...) des structures sportives...
- d'organiser le fonctionnement de la [coopérative scolaire](#)
- d'organiser l'emploi du temps des intervenants
- de planifier les diverses réunions de rentrée, lancer les projets pédagogiques, les éventuels [projets de classes de découverte](#)
- d'établir le calendrier (conseil des maîtres, de cycles, concertations, conseil d'école...etc...) pour le trimestre
- de remettre un exemplaire du projet d'école et tout autre document utile (livret scolaire...) aux nouveaux collègues
- d'organiser ou préciser la circulation de l'information sous toutes ses formes au sein de l'école, surtout pour les plus grosses d'entre elles
- de relire ensemble tous les documents remis aux parents pour validation de l'équipe et corrections éventuelles
- prendre connaissance, en équipe, des [PPRE](#) de l'année précédente afin de les poursuivre au plus tôt, en les réajustant éventuellement, quitte à les abandonner s'ils ne s'avèrent plus nécessaires.

Ne pas oublier également :

- de rencontrer les membres du RASED, là où il en reste... et de les convier au conseil des maîtres

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER - POUR SOI-MÊME - POUR LES ÉLÈVES.



SE SYNDIQUER, C'EST

Utile



<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.

La **passion du métier** ne suffit pas.

Il nous faut **du temps** et **des moyens**.

l'école pour tous,
une vraie valeur.



- de prendre contact avec le médecin scolaire et/ou le médecin de PMI
- de prendre contact avec l'enseignant référent, rencontrer les AVS, les [AEHS](#), les EVS, les intervenants extérieurs : organiser les emplois du temps avec les collègues concernés
- de mettre à jour le fichier "élèves" de l'école. Une nouvelle version devrait voir le jour durant cette année scolaire.
- de faire le point sur les fournitures, le mobilier, le matériel en général. Et, penser à vérifier les éventuelles commandes collectives (cahiers d'appel, cahiers de liaison avec les familles pour chaque élève, papier...)

Enfin, concernant la sécurité des locaux et des personnes :

- faire le tour des installations pour demander le cas échéant des travaux d'urgence
- revoir le [PPMS](#), revoir les consignes de sécurité et prévoir le [premier exercice incendie](#) avec l'équipe. [Les mesures de sécurité renforcées liées aux attentats](#) seront précisées par le ministère le 25 août prochain.

Côté SNUipp-FSU :

- le Kisaitou est l'outil indispensable à la direction d'école. Mémento administratif et réglementaire, il traite de l'ensemble des problématiques de l'école. Une question se pose ? On y trouve (presque toujours) la réponse ! Une nouvelle version plus ergonomique et complétée est en cours de finalisation. Elle sera en ligne dès la rentrée.
- un affichage syndical dans la salle des maîtres permet de donner des informations aux enseignants de l'école, de créer un espace collectif de discussion.

Cette première "mise en jambes" donne un avant-goût de la charge de travail attachée tout au long de l'année à la direction d'école. Une charge de travail qui n'a cessé de s'accroître, de se diversifier. Le chantier métier sur la direction d'école mené par le ministère a produit quelques petites avancées sur le temps de décharge, le déroulement de carrière, le régime indemnitaire et sur l'allègement des tâches. Mais on est loin des modifications substantielles nécessaires pour revaloriser la fonction que revendique le SNUipp-FSU et qu'expriment sans détour les personnels lors des rencontres avec eux. Le SNUipp-FSU continue donc d'agir pour améliorer concrètement la situation de tous les directrices et directeurs d'école.

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER - POUR SOI-MÊME - POUR LES ÉLÈVES.



SE SYNDIQUER, C'EST

Utile



<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.